



# RÉFORME Malaise chez les inspecteurs du travail

■ Réunis pour deux jours lors d'états généraux, les inspecteurs du travail expriment de fortes critiques sur le plan de modernisation proposé par Gérard Larcher.

Le malaise des inspecteurs du travail est palpable. Réunis aujourd'hui et demain aux états généraux de l'inspection du travail, à la Bourse du travail de Paris, ils devraient se livrer à une attaque en règle du plan de modernisation de l'inspection du travail dévoilé par Gérard Larcher le 9 mars (voir « *la Tribune* » du 10 mars). De son côté, la CFDT ne s'estime « *pas satisfaite* » du plan et avoue n'avoir « *aucune garantie* » quant à la création annoncée de 700 postes pour la période 2007-2010, explique Guillaume Bollier, du Syntef CFDT.

Pourtant, ce renfort d'effectifs serait plus que bienvenu. L'ins-

pection du travail, rattachée au ministère du Travail, compte en effet 1.330 agents de contrôle pour plus d'un million et demi d'entreprises et près de 16 millions de salariés. Soit un ratio d'un agent de contrôle pour 1.133 entreprises et 11.252 salariés, selon les chiffres 2003 du Bureau international du travail. Une « *honte* » pour les syndicats, qui expliquent que c'est 30 % en dessous de la moyenne européenne, alors que l'inspection du travail française est « *généraliste* », à savoir que, à la différence de la plupart de ses voisines européennes, elle ne se contente pas de veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs, mais elle est aussi chargée du contrôle de l'ensemble de la législation du travail.

**Choix politiques.** Autre crainte exprimée par les inspecteurs, celle de voir le gouvernement reprendre en main les missions de l'inspection, en fixant comme axes de travail prioritaires l'hygiène et la sécurité, la lutte contre le travail illégal et le contrôle de

la recherche d'emploi. « *Ce qui est contesté*, explique Bernard Grassi, ex-président de l'Association Villermé, *c'est l'idée que l'on va monopoliser la disponibilité de l'inspection du travail sur ces choix politiques ?* »

Le sacro-saint principe d'indépendance des inspecteurs sera également au centre des discussions. « *C'est le seul corps de fonctionnaires qui jouit d'une indépendance garantie par les conventions de l'OIT ratifiées par la France. Mais il y a parfois une confusion entre cette indépendance liée à la mission de contrôle et une conception du métier en "libéral"* », explique Philippe Auvergnon, directeur de recherche au CNRS et professeur de droit à l'université de Bordeaux-IV. Pour Luc Béal-Rainaldy, du SNU FSU, « *l'inspection doit conserver son indépendance pour faire face aux lobbies qui ont un poids croissant sur le terrain* ». Lors de leurs états généraux, les inspecteurs devraient également lancer une pétition contre le CPE.

Isabelle Moreau